

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7475111001

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/3565040>

Cette annonce a été mise en ligne le **2 octobre 2026** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



IMMO ECOUFLANT
SAS au capital de 4 800 euros
Siège social : 68, rue du Fours à Chaux 49100 ANGERS
RCS ANGERS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée du 29/09/2026,
il a été constitué une société présentant les
caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : IMMO ECOUFLANT
Siège : 68, rue du Fours à Chaux 49100 ANGERS
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au
Registre du commerce et des sociétés
Capital : 4 800 euros

Objet :

- L'acquisition, la propriété, la détention, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location nue ou meublée, la sous-location, la mise à disposition, la valorisation, la rénovation, l'entretien, la réhabilitation, la transformation, l'aménagement, la construction, la reconstruction, la surélévation, la division, la promotion, la commercialisation et la vente de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non

bâti.

- La prise à bail, l'exploitation, la gestion et la cession de tous immeubles, fonds de commerce, établissements ou actifs immobiliers.
- L'achat, la vente, l'échange, la location de biens immobiliers en vue de leur revente sous quelque forme que ce soit de tous immeubles bâtis ou non bâtis, immeubles à construire, parts ou actions de sociétés immobilières, toutes actions de promotion immobilière, de lotissement ainsi que toutes opérations de maîtrise d'œuvre et de construction vente et de conduite d'opérations immobilières.
- L'acquisition, la gestion, l'exploitation et l'arbitrage de participations, titres ou droits sociaux dans toutes sociétés ou entités à caractère immobilier ou non, ainsi que l'animation, la direction et le contrôle de ces participations.
- La réalisation de toutes prestations de services, études, conseils, expertises et assistances dans les domaines immobilier, foncier, patrimonial, financier, administratif, commercial, technique et stratégique.
- La conclusion de tous emprunts, l'octroi de toutes garanties, sûretés ou cautionnements, ainsi que la réalisation de toutes opérations financières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Adrien CHAMEROY, demeurant 68, rue des Fours à Chaux 49100 ANGERS.

Directeurs généraux :

. Monsieur Julien BLORIER, demeurant 45, square Gustave Flourens 49100 ANGERS,

. Monsieur Benoit GUILBEAU, demeurant 16, place de la Paix 49100 ANGERS.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ANGERS

*POUR AVIS
Le Président*

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

David CANTARERO
Directeur de Médialex

